



**Communiqué de presse des Vert.e.s Valais du 25 septembre 2022**

## **Votation du 25 septembre : réactions des Vert.e.s Valais**

- Les Vert.e.s Valais sont déçu-e-s que l'initiative sur l'élevage intensif ait été rejetée. Néanmoins, la campagne de votation a mis en évidence des abus dans l'élevage des animaux. C'est la raison pour laquelle les Vert.e.s poursuivront l'engagement en faveur du bien-être animal.
- Les Vert.e.s sont ravi.e.s que la population suisse et valaisanne ait rejeté la suppression de l'impôt anticipé sur les obligations. C'est la deuxième fois qu'elle oppose un refus à la politique fiscale irresponsable de la droite.
- Les Vert.e.s regrettent que les deux objets liés à l'AVS aient été acceptés de justesse. On constate que le Valais a rejeté l'une des deux parties du projet AVS21. Il est particulièrement amer de constater que ce sont surtout les hommes qui ont imposé un relèvement de l'âge de la retraite aux femmes.

### **L'initiative sur l'élevage intensif**

Les Vert.e.s Valais sont déçu-e-s que l'initiative sur l'élevage intensif ait été rejetée. Néanmoins, la campagne de votation a mis en évidence des abus dans l'élevage des animaux. C'est la raison pour laquelle nous poursuivons notre engagement en faveur du bien-être animal. La prochaine étape importante en matière d'économie agro-alimentaire durable doit être le déblocage la politique agricole 22+. Le rapport que le Conseil fédéral a publié en juin offre une bonne base. La PA22+ est une étape intermédiaire importante pour apporter les améliorations urgentes à la protection du climat et de la biodiversité, ce qui profitera également aux animaux. De plus, les importations devront davantage respecter le bien-être animal, comme l'a déjà exigé l'initiative pour des aliments équitables des Vert.e.s Valais.

### **Suppression de l'impôt anticipé**

Les Vert.e.s Valais sont ravi.e.s que la population suisse et valaisanne ait rejeté la suppression de l'impôt anticipé sur les obligations. C'est la deuxième fois qu'elle oppose un refus à la politique fiscale de la droite. Les votant.e.s n'ont pas soutenu la réforme du conseiller fédéral Maurer dont ni elle, ni les PME suisses ne profitent. Pour les Vert.e.s Valais, ce résultat est un bon signal pour la mise en oeuvre de l'imposition minimale de l'OCDE en Suisse. Si la droite ne veut pas courir le risque d'un nouvel échec en votation, elle doit maintenant tendre la main à une solution qui ne profite pas uniquement aux quelques cantons à l'imposition minimaliste. La part des recettes dévolue à la Confédération doit être largement accrue.

### **AVS21 et relèvement de la TVA**

Les Vert.e.s Valais regrettent que les deux objets liés à l'AVS aient été acceptés de justesse. On constate à cet égard que le Valais a rejeté l'une des deux parties du projet AVS21. Il est particulièrement amer de constater que ce sont surtout les hommes qui ont imposé un relèvement de l'âge de la retraite aux femmes. Ce relèvement n'est en aucun cas une étape vers davantage d'égalité : les femmes restent en effet toujours désavantagées sur le marché du travail, au niveau des tâches familiales et des rentes. AVS21 n'apporte aucune réponse à ces inégalités. Par conséquent, il est d'autant plus important de lancer une véritable offensive en matière d'égalité, qui s'attaque aux causes des faibles rentes féminines, telles que la discrimination salariale et la faible rémunération, voire la non-rémunération d'une grande partie des tâches familiales ou d'assistance. Lors de la réforme de la prévoyance professionnelle, les VERT-E-S prendront les tenant-e-s de l'AVS21 au mot : les rentes des faibles revenus et des temps partiels, c'est-à-dire surtout des femmes, doivent être nettement améliorées dans le 2e pilier.